

Jean-Baptiste André Godin à Émile Collin, 14 avril 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (6)

Collation 2 p. (62r, 63v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Émile Collin, 14 avril 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/41815>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [14 avril 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Collin, Émile](#)

Lieu de destination Aubenton (Aisne)

Description

Résumé Godin informe Collin qu'il a envoyé trois exemplaires du mémoire sur le chemin de fer à monsieur Dumesnil (?). Il évoque un voyage de Collin à Douai relatif au tracé du chemin de fer. Il explique à Collin que la Chambre de commerce de Lille est favorable à un tracé direct sur Valenciennes et Landrecies et considère que le tracé de la Compagnie du chemin de fer du Nord sert ses vues. Il relate son voyage à Dunkerque où il a assisté à une séance de la Chambre de commerce sur le sujet. Il indique qu'il espère que celle-ci n'adoptera la résolution de la Chambre de commerce de Lille « qu'autant que la Cie du nord s'engagerait à exécuter le chemin de Landrecies jusqu'à Lille » et que dans le cas contraire, elle donnera sa préférence au tracé par Guise. Godin résume la situation en exposant qu'il existe deux partis dans le Nord : celui favorable au tracé direct de Lille à Mézières et l'autre, composé de Cambrai, Douai et des charbonnages du Pas-de-Calais et du Nord, favorable au tracé par Guise. Il ajoute que « notre président » est bon juge pour déterminer le moment opportun de se rendre à Paris, et que Wallerand va stimuler la commission à Cambrai. Il exprime finalement son désir de voir la fin de l'affaire pour ne plus avoir à s'en occuper.

Mots-clés

[Chemins de fer, Industrie](#)

Personnes citées

- [Chambre de commerce et d'industrie \(Dunkerque\)](#)
- [Chambre de commerce et d'industrie \(Lille\)](#)
- [Compagnie du chemin de fer du Nord](#)
- [Dumesnil \[monsieur\]](#)
- [Wallerand, Louis-Joseph \(1814-1890\)](#)

Lieux cités

- [Cambrai \(Nord\)](#)
- [Charleville-Mézières \(Ardenne\)](#)
- [Douai \(Nord\)](#)
- [Dunkerque \(Nord\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Lille \(Nord\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 14/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023